

Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 21 Février 2023

Présents : Blandine BALAY, Bernard CANAT, Laurence SEYCHAL, Gilles DURAND, Kévin CHIEZE, Sébastien ROSTAIND, Jules DREUMONT

Représentés : Nadine DUNOYER donne pouvoir à Bernard CANAT, Joël CHARRETTE donne pouvoir à Gilles DURAND

Absents : Yannick BOUVARD

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

La séance débute à 20h15.

Kévin CHIEZE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 Janvier 2023
- Vote compte de gestion 2022
- Audits énergétiques / SDE07
- Réhabiliter un chemin au hameau « Les Collanges »
- Choix commissaire enquêteur / Aliénation passage « Chaudier » déjà approuvée
- Remboursement valeur benne tracteur / Commune St Apollinaire de Rias
- Questions diverses (bal itinérant, aide victime séisme Turquie/Syrie, traversée hameau « Les Moulins », définir commission budget et voirie...)

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 janvier 2023

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Valide le procès-verbal du 24 janvier 2023

Vote compte de gestion 2022

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Le conseil municipal valide sans réserve le compte de gestion 2022, dressé par le trésor public.

Audits énergétiques / SDE07

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Autorise la commune à adhérer à la convention du SDE07 qui permet la réalisation d'audits énergétiques



Réhabiliter un chemin au hameau « Les Collanges »

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Autorise M. le Maire à solliciter des devis pour réhabiliter le chemin communal situé au hameau « Les Collanges », afin de désenclaver le terrain cadastré C 315.

Choix commissaire enquêteur / Aliénation passage « Chaudier » déjà approuvée

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Le conseil a pris connaissance du devis réalisé par Mme BATIFOL, mais juge celui-ci trop vague et demande un nouveau devis plus détaillé

Remboursement valeur benne tracteur / Commune St Apollinaire de Rias

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Décide de restituer à la commune de St Apollinaire de Rias, pour donner suite à la vente de la benne du tracteur, la somme de 500 € au regard de la valeur d'achat de ce matériel et de sa vétusté au moment de la vente.

Questions diverses (bal itinérant, aide victime séisme, traversée hameau « Les Moulins », définir commission budget et voirie...)

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- La commune rejette la proposition du bal itinérant de jouer sur la commune cet été, la somme demandée étant trop élevée.

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Vote un don d'un montant de 1000€ pour les victimes du séisme en Turquie et Syrie

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

Les riverains du hameau des Moulins, dont plusieurs sorties d'habitation donnent directement sur la route, jugent la vitesse de certains automobilistes excessive lors de la traversée du hameau. Ils demandent l'implantation d'une signalisation pour limiter la vitesse (25/30km/h par exemple). De plus, compte-tenu du mauvais état de la voie, si un projet de réfection était programmé, les habitants souhaiteraient la pose de deux ralentisseurs à l'entrée et à la sortie du hameau.

- Le conseil autorise une demande de devis pour la création de ralentisseurs et l'installation de panneaux de limitation de vitesse

Le « chemin du Noyer » localisé au hameau « Les Collanges » n'est pas cadastré, cependant il permet l'accès à une habitation située plus haut. Des démarches vont être entreprises pour entrer ce chemin dans le domaine public.



Un devis pour la taille de la haie sur la place a été demandé à Jérémie FAURE

Recrutement pour le remplacement de Benjamin : Pôle emploi propose un contrat aidé à hauteur de 40 - 45 % maximum de prise en charge.

Proposition de Thomas pour l'achat de l'ancien restaurant : 45 000 €. Avant de prendre une décision, le conseil souhaite qu'une estimation soit sollicitée auprès des Domaines.

Date commission voirie : Mardi 7 mars à 20h

Date commission budget : Mardi 21 mars à 20h

Fin de la séance 22H45

Prochain conseil Municipal le 28 mars à 20h

Le Maire,
Gilles DURAND



Le Secrétaire de séance,
Kévin CHIÉZE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Kévin CHIÉZE mentioned in the text above.